

## DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION ANNUELLE DU DOMAINE PUBLIC - TERRASSE

1<sup>ère</sup> demande -  Renouvellement

Chaque professionnel désirant occuper le domaine public pour y installer une terrasse, ou modifier une autorisation existante doit faire une demande en ligne sur le site internet de la ville de Mougins : [mougins.fr](http://mougins.fr) ;

**→ 2 mois avant la date de l'installation projetée.**  
**Toute demande adressée hors délais ne pourra pas être traitée.**

Le formulaire doit être transmis :

soit par Email :  <b>juridique@villedemougins.com</b>	soit par courrier : Mairie de Mougins Service Evènementiel Logistique et Vie Associative 72 Boulevard de l'Horizon – CS 61000 06251 Mougins Cedex
---	---

**Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le : 04.92.92.58.48**

<p style="text-align: center; font-size: small;">Cadre réservé à l'administration</p> <p>SJ : ARRETE N° 2018/____ / ____ / ____ / 2018 En date du ____ / ____ / 2018</p> <p>RODP : _____</p> <p>€ _____</p> <p>Date : _____</p> <p>- de la demande : ____ / ____ / 2018</p> <p>- de la réception du dossier complet : ____ / ____ / 2018</p>	<p style="text-align: center; font-size: small;">Décision de l'autorité administrative</p> <p style="text-align: center;"> <input type="checkbox"/> Avis Favorable      -      <input type="checkbox"/> Avis Défavorable  <input type="checkbox"/> R.O.D.P.      -      <input type="checkbox"/> G                 </p> <p>Commentaires : _____</p> <p>Date : ____ / ____ / 2018      Signature, _____</p>
--	--

### STATUT JURIDIQUE ET IDENTITE DU DEMANDEUR

#### RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ETABLISSEMENT

<b>L'ETABLISSEMENT</b>	Enseigne Commerciale _____ _____
Type de commerce _____ (café, brasserie, glacier, restaurant, salon de thé et de commerce divers)	
Adresse _____ _____ _____	
Localité _____	Code Postal _____
Téléphone _____	Portable _____
Adresse e-mail _____	@ _____

#### RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE GERANT

<b>LE GERANT</b>	Nom _____ _____
Prénom _____ _____	
Adresse personnelle _____ _____ _____	
Localité _____	Code Postal _____
Téléphone _____	Portable _____
Adresse e-mail _____	@ _____

#### RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PROPRIETAIRE DES MURS

<b>PROPRIETAIRE DES MURS</b>	Nom _____ _____
Prénom _____ _____	
Nom de la Société _____ _____	



- Une photo du site concerné qui doit permettre d'appréhender tout l'environnement de la future terrasse ou devanture.
- Un plan côté suffisamment large pour montrer l'insertion de la terrasse ou de la devanture dans son environnement (vues de face, dessus, droite, gauche, coupes longitudinales et transversale) avec implantation des différents réseaux existants (eau, électricité, téléphone, pluvial, assainissement, etc.).
- La description du lieu de stockage du mobilier.
- Certificat de conformité (Food-Truck...)

## OCCUPATION PRIVATIF DU DOMAINE PUBLIC – TARIFS APPLICABLES

### REDEVANCE

En contrepartie de l'occupation du domaine public, le demandeur devra régler au *Trésor Public* par chèque et à réception de l'*avis de paiement*, la redevance est fixée conformément aux délibérations du Conseil Municipal n° SF-11-05-15 du 26 novembre 2015, exécutoire depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2015, n° SF-11-01-16 du 25 février 2016, exécutoire depuis le 1<sup>er</sup> mars 2016 et n° SF-10-03-16 du 7 juillet 2016, exécutoire depuis le 11 juillet 2016, n° SF-13-05-16 du 28 novembre 2016, exécutoire depuis le 30 novembre 2016, instaurant les tarifs d'occupation du domaine public.

### TARIFS

Les principaux tarifs (*Recueil 2018, DM Août*) applicables sont les suivants :

#### OCCUPATION PONCTUELLE ET PRIVATIVE DU DOMAINE PUBLIC

#### TERRASSES – GALERIES emprises couverte et non couverte

PRESTATION	NATURE	SECTUER	UNITE	TARIFS 2018
<b>TERRASSES</b> (mobilier apposé sur le domaine public)	COUVERTE	1	m <sup>2</sup> / an	114,00 €
		2	m <sup>2</sup> / an	57,00 €
	NON COUVERTE	1	m <sup>2</sup> / mois (avril à septembre)	13,00 €
		2		6,50 €
		1	m <sup>2</sup> / mois (octobre à mars)	6,50 €
		2		3,25 €
<b>GALERIES</b> (mobilier apposé sur le domaine public)	COUVERTE	1	m <sup>2</sup> / an	61,40 €
		2	m <sup>2</sup> / an	30,70 €
	NON COUVERTE	1	m <sup>2</sup> / an	51,20 €
		2	m <sup>2</sup> / an	25,60 €

**Secteur 1 VILLAGE** : Place des Patriotes, terrain pétanque Patriotes, Parking Hubac 1 et 2, Place des Muriers, Place du Commandant Lamy, Place de la Poste, Place de l'Eglise, Rues du Commandeur, Jean-Charles Mallet, Esplanade devant le Centre Administratif...

**Secteur 2 HORS VILLAGE** : Place du Marché Neuf, Place des Arcades, Parking Fontvieille, Place Agard, Parking du Moulin de la Croix, parking C.C. de Tournamy, cours et parkings écoles...

Le demandeur déclare que les éléments fournis à l'Administration sont exacts, reconnaît avoir pris connaissance du ou des règlements qui lui ont été remis lors de sa demande et en accepte toutes les clauses.

Signature du demandeur

Cachet,  
(si personne morale)

Mougins, le  /  / 2018

Signature précédée de la mention "Lu et Approuvé".

.....

